

## BULLETIN DE RENTREE N°1 - 02/09/2024



Chers parents,

Toute l'équipe éducative de l'école Sainte Geneviève est heureuse d'accueillir vos enfants. Nous vous souhaitons la bienvenue pour cette nouvelle année scolaire. Ce bulletin de rentrée vous donne des informations importantes. Gardez-le précieusement dans le cahier de liaison de votre enfant et n'hésitez pas à vous y référer tout au long de l'année.

### Equipe enseignante et personnel de l'école

Classe 1 - PS/MS/GS :	Elmy de Saint Albin/ Nathalie Homs, ASEM : Alexandra Bello
Classe 2 - PS/MS :	Karen Gentils/ Nathalie Homs, ASEM Jennifer Ozuyasi
Classe 3 - GS/CP :	Fabienne Charles, ASEM Marilyn Cutaïa
Classe 4 - CP/CE1 :	Virginie Chatut
Classe 5 - CE1/ CE2:	Véronique Brison
Classe 6 - CE2/CM1 :	Delphine Allard
Classe 7 - CM1/CM2:	Coralie Salort

Regroupement d'Adaptation :	Patricia Gautier.
Personnel de cantine et ménage :	Patricia Ghezal, Patricia Barbouty, Christine Amatucci.
Personnel de garderie :	Marilyn Cutaïa, Patricia Barbouty
Direction :	Elmy de Saint Albin, déchargée le jeudi et un vendredi sur 3

### Documents de rentrée

Vous trouverez ci-jointe la fiche d'autorisations. Merci de la remplir et de la retourner signée. Une assurance scolaire est prise pour toute l'école, il n'est pas nécessaire de fournir une attestation d'assurance. Vous trouverez les informations correspondantes ici :

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents>

Pour les nouveaux élèves : si vous ne l'avez pas encore fourni, merci de rapporter le certificat de radiation de l'établissement précédent, ainsi que le dossier scolaire de votre enfant.

### Horaires de classe

Maternelle : accueil dans la classe entre 8h15 et 8h40.

Primaire : accueil entre 8h15 et 8h30. Les enfants montent directement dans leur classe où ils sont accueillis par leur enseignante. Tous les élèves doivent être présents à 8h30, merci de votre coopération. Le portail principal sera fermé à 8h30.

Les parents de maternelle qui arrivent après la fermeture du portail pourront sonner à l'interphone pour entrer par le portillon, merci.

Sortie : 11h50, fermeture du portail à 12h.

Après-midi :

Maternelle petite et moyenne section : accueil dans la classe entre 13h30 et 13h35

GS + Primaire : accueil dans la cour de 13h30 à 13h45

Sortie : 16h30, fermeture du portail à 16h45.

### Entrées et sorties de classe :

A partir de la classe 3, les enfants attendent leurs parents au niveau du portail.

Les parents des élèves de classes 1 et 2 vont chercher leur enfant à l'entrée de la classe.

**Merci de laisser le passage libre entre le portail et la cour** : veuillez attendre vos enfants dans l'espace délimité par les barrières. Merci !

Les élèves de CM1 et CM2 qui sont autorisés à sortir seuls de l'école se signalent auprès de leur maîtresse.

### Calendrier des réunions de classe

Chaque enseignante vous communiquera la date de la réunion de classe.

### Cantine

Vous devez inscrire votre enfant à la cantine via le site de l'école, grâce aux codes qui vous ont été envoyés par mail.

Avant chaque période de vacances, veuillez à inscrire votre enfant pour la rentrée suivante au plus tard le vendredi de la sortie.

Les inscriptions et désinscriptions se font le jour d'école précédent, avant 9h. Ex : pour une inscription à la cantine pour un jeudi, il faut le faire mardi matin au plus tard. Pour inscrire votre enfant un lundi, il faut le faire le vendredi précédent. L'école ne peut pas inscrire un enfant après 9h, soyez prévoyants, merci.

En cas d'absence de votre enfant pour maladie, vous devez prévenir son enseignante par mail et justifier cette absence. A cette condition, le repas du 1<sup>er</sup> jour d'absence ne vous sera pas facturé. Pour les jours suivants, il vous appartient d'annuler les réservations de cantine pour toute la période de maladie de l'enfant. Si des repas n'ont pas été annulés, nous serons dans l'obligation de vous les facturer car ils auront été commandés. Pour une absence non justifiée, le repas sera facturé. Merci de votre compréhension. Au retour de l'absence, l'enfant doit présenter un bulletin d'absence à son enseignante.

En cas de sortie scolaire à la journée, vous devez désinscrire votre enfant au plus tard le jour de classe précédent avant 9h. Tout repas commandé et non annulé sera facturé.

### Communication avec l'école

Nous ne répondons pas au téléphone pendant les horaires de classe, n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur de l'école.

**Téléphone de la garderie (entre 7h30 et 8h15 et 16h30 et 18h) : 06 10 85 31 84.**

Vous pouvez utiliser 3 adresses mail pour nous joindre :

[secretariat@ecole-stegenevieve.fr](mailto:secretariat@ecole-stegenevieve.fr) : pour toute question relative à la facturation, au dossier d'inscription, aux changements de coordonnées en cours d'année.

Adresse mail de la classe : pour signaler toute absence de votre enfant, et pour toute question relative à la classe, pour toute demande de RDV avec l'enseignante. Cette adresse vous sera donnée par l'enseignante.

[direction@ecole-stegenevieve.fr](mailto:direction@ecole-stegenevieve.fr) : pour contacter la directrice.

Vous pouvez consulter le site de l'école pour trouver des photos de chaque classe, des nouvelles des projets... [www.ecole-stegenevieve.fr](http://www.ecole-stegenevieve.fr)

***Toutes les équipes : enseignante et ASEM, les personnels, l'APEL et l'OGEC  
vous souhaitent une belle rentrée !***

Signature :